

# La commune de Bassins vient d'interdire les chemins de pâturages aux promeneurs

La commune de Bassins, qui est propriétaire de nombreux pâturages et forêts situés à peu près entre le village et le col du Marchairuz, a décidé, il y a quelque temps, d'interdire les chemins de pâturages à la circulation, tout en laissant les chemins de forêt et « la route des montagnes » — route principale reliant le village au Marchairuz — libres de toute restriction.

En effet, si cette région est idéale en été pour la promenade et le camping ou encore les piques-niques du dimanche, elle est aussi occupée par des troupeaux en estivage... Des litiges de plus en plus fréquents sont advenus au cours de ces derniers étés entre leurs propriétaires (et bergers) et les promeneurs, des Genevois en majorité.

Il est apparu évident que le manque de discipline de ces promeneurs

a donné un surcroît de travail et d'ennuis à quelques-uns de ces propriétaires.

Cet automne, lorsque les autorités de Bassins ont communiqué leur décision de fermer certains chemins au public en général, cela a créé pas mal de controverses et de protestations. Au nom de la liberté de tout un chacun de jouir de la nature jurassienne...

Bref, il faut préciser tout de même que l'on a voulu laisser encore dans cette région trois surfaces accessibles aux voitures et mises à disposition des campeurs après une demande d'autorisation (précisant la durée de leur séjour). Les propriétaires de pâturages ont tenté là un pas vers une meilleure coexistence avec les promeneurs.

Certes, la Municipalité de Bassins (qui n'a fait d'ailleurs qu'imiter des mesures prises par d'autres autorités de villages de la région) s'est vue dans l'obligation, cet automne déjà,

de lancer des rappels à l'ordre et d'infliger un petit nombre d'amendes. Une situation désagréable... mais à qui la faute ? — air

● **Chavannes-de-Bogis.** — Eric Magnin, un jeune mécanicien de Chavannes-de-Bogis de vingt ans va quitter le pays pour vivre une année en mer. Il vient de recevoir son engagement dans la marine suisse. Il embarquera le 31 décembre à Rotterdam sur le cargo « Saint-Cergue ». — (cp)

● **Commugny.** — Depuis bientôt dix ans, la Société de tir du cercle de Coppet organise, le 2 janvier au stand de Commugny, son traditionnel « tir des glaçons ». Cette première épreuve sportive de l'année 1977 en terre sainte se déroulera le matin. — (cp)

● **Coppet.** — Appelé par l'Institut Möller en Hollande, M. J.-R. Bory vient de donner dans ce pays une conférence sur Mme de Staël et le Salon de l'Europe à Coppet. Il a également passé huit jours à Paris. — (cp)